



Association québécoise
du loisir municipal

LA VOIX UNIFIÉE DU LOISIR MUNICIPAL

LE TRAITEMENT DES PROFESSIONNELS EN LOISIR MUNICIPAL

Mise à jour : septembre 2007

Table des matières

INTRODUCTION	3
PRÉSENTATION DES RÉSULTATS	4
Méthodologie	4
POPULATION DE 0 À 9 999 HABITANTS – CADRE SUPÉRIEUR	5
POPULATION DE 0 À 9 999 HABITANTS – CADRE OU PROFESSIONNEL	6
POPULATION DE 0 À 9 999 HABITANTS – TECHNICIEN	7
POPULATION DE 10 000 À 29 999 HABITANTS – CADRE SUPÉRIEUR	8
POPULATION DE 10 000 À 29 999 HABITANTS – CADRE OU PROFESSIONNEL	9
POPULATION DE 10 000 À 29 999 HABITANTS - TECHNICIEN	
POPULATION DE 30 000 À 49 999 HABITANTS – CADRE SUPÉRIEUR	10
POPULATION DE 30 000 À 49 999 HABITANTS –CADRE OU PROFESSIONNEL	12
POPULATION DE 30 000 À 49 999 HABITANTS – TECHNICIEN	13
POPULATION DE 50 000 À 99 999 HABITANTS – CADRE SUPÉRIEUR	14
POPULATION DE 50 000 À 99 999 HABITANTS - CADRE OU PROFESSIONNEL	15
POPULATION DE 50 000 À 99 999 HABITANTS – TECHNICIEN	16
POPULATION 100 000 HABITANTS ET PLUS – CADRE SUPÉRIEUR	17
POPULATION 100 000 HABITANTS ET PLUS – CADRE OU PROFESSIONNEL	18
POPULATION 100 000 HABITANTS ET PLUS – TECHNICIEN	19
ANNEXE 1 : ENSEMBLE DES RÉSULTATS PAR RÉPONDANT	
ANNEXE 2 : QUESTIONNAIRE	

INTRODUCTION

Ce rapport présente les résultats de l'enquête sur le traitement des professionnels en loisir municipal au Québec. Celle-ci a été effectuée au cours de l'hiver 2007 auprès de l'ensemble des professionnels en loisir municipal du Québec, qu'ils soient membres ou non de l'Association québécoise du loisir municipal. Pour notre association, il s'agit de la troisième édition de l'enquête, la première s'étant déroulée au cours de l'hiver 2003 et la seconde, au cours de l'hiver 2005.

Les professionnels en loisir municipal pouvaient compléter le questionnaire directement sur le portail du loisir municipal au <http://portail.loisirmunicipal.qc.ca>. L'AQLM remercie les répondants qui ont pris quelques minutes pour aller sur le portail Internet et répondre au questionnaire.

En terminant, prenez note que nous sommes disposés à prendre en considération vos commentaires et vos suggestions (questions, informations, type de rapport, traitement de l'information, etc.) dans le but d'améliorer le produit final à chaque nouvelle enquête. Vous pouvez communiquer directement avec l'Association québécoise du loisir municipal au numéro de téléphone : 418.650.5869 ou par courriel : infoAQLM@loisirmunicipal.qc.ca.

En espérant que cet outil saura vous être utile. Bonne lecture !

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Methodologie

Le questionnaire d'enquête a été accessible à tous les professionnels en loisir municipal sur le portail du loisir municipal du mois de mars au mois de septembre 2007. Régulièrement au cours de cette période, l'Association québécoise du loisir municipal diffusait un message à ses membres et partenaires, par l'intermédiaire du courrier électronique hebdomadaire, de se rendre sur le portail afin de compléter le questionnaire. Au total, 152 questionnaires ont été complétés.

Les résultats de cette enquête sont traités en fonction de deux variables discriminantes : la taille de la population et le niveau d'emploi.

Taille de la population :

0 à 9 999 habitants
10 000 à 29 999 habitants
30 000 à 49 999 habitants
50 000 à 99 999 habitants
100 000 habitants et plus

Niveau d'emploi :

Cadre supérieur
Cadre ou professionnel
Technicien

Les questions portaient sur les variables suivantes :

- ❖ Le statut d'emploi;
- ❖ Le milieu;
- ❖ Le salaire brut;
- ❖ Les augmentations salariales annuelles;
- ❖ Les années d'expérience professionnelle selon différents critères;
- ❖ Le nombre d'heures de travail par semaine;
- ❖ La politique du temps supplémentaire;
- ❖ Les avantages sociaux;
- ❖ L'adhésion à un syndicat municipal;
- ❖ L'adhésion à diverses associations reliées au monde du loisir municipal.

Ce rapport présente les tableaux des moyennes obtenues par tranche de population et par niveau d'emploi des répondants. De plus, vous trouverez en annexe un index des réponses pour l'ensemble des répondants.

Voici le nombre de répondants par taille de population et par niveau d'emploi. Il est à noter que la représentativité des résultats nécessite un minimum de 30 répondants par catégorie. Dans les cas de moins de 30 répondants, nous ne pouvons conclure que les résultats sont représentatifs de l'ensemble des professionnels en loisir municipal pour une catégorie d'information donnée. Par ailleurs, nous n'avons pas retenu la possibilité de faire des regroupements de données pour augmenter la représentativité d'une catégorie d'information devenant, dans les circonstances, trop larges et ne signifiant plus rien. Les moyennes présentées, bien qu'ayant une marge d'erreur élevée, demeurent des informations spécifiques à une catégorie d'analyse à titre de tendance et de comparable. Les enquêtes précédentes peuvent également servir de complément d'information pour validation dans le cas de catégories d'information où les échantillons sont insuffisants.

Population	Cadre supérieur	Cadre ou professionnel	Technicien	N/A	Total
0 à 9 999 habitants	38	16	9		63
10 000 à 29 999 habitants	19	11	2	2	34
30 000 à 49 999 habitants	4	8	(1)	1	14
50 000 à 99 999 habitants	3	5	(1)		9
100 000 habitants et plus	3	14	8		25
N/A	5	2			7
Total	72	56	21	3	152

Mise à jour 2007 : Population de 0 à 9 999 habitants – Niveau 1 : Cadre supérieur

Population : 0 à 9 999 habitants		Niveau 1 : Cadre supérieur			
Statut d'emploi:	Permanent	32	Milieu	Villes	38
	Contractuel	6		Arrondissements	-
				Services centraux	-
				Structures intermunicipales	-
Moyenne de la population :		4781		Minimum	1200
				Maximum	9991
Moyenne du salaire brut en 2006		40 744\$		Minimum	28 000
				Maximum	77 000
Moyenne du salaire brut en 2007		46 181\$		Minimum	27 000
				Maximum	80 000
Moyenne des augmentations salariales:					
	a) 2005-2006		2,79%	Minimum	0%
				Maximum	10%
	b) 2006-2007		3,53%	Minimum	0%
				Maximum	16%
Moyenne d'années d'expérience:					
	a) sur le marché du travail		20,76 années	Minimum	4
				Maximum	36
	b) dans le domaine du loisir		19,14 années	Minimum	3
				Maximum	40
	c) au poste actuel		11,41 années	Minimum	1
				Maximum	30
Moyenne d'heures de travail par semaine:					
	a) prévues par l'employeur		37 heures	Minimum	33
				Maximum	40
	b) réelles (en moyenne)		45 heures	Minimum	37
				Maximum	60
	c) % accomplies en dehors des heures de bureau		16,82%	Minimum	5%
				Maximum	40%
Politique du temps supplémentaire					
	a) est payé intégralement				0
	b) est payé partiellement				1
	c) est remis en congé intégralement				9
	d) est remis en congé partiellement				19
	e) aucune remise, ni en argent ni en congé				9
Autres bénéfices:					
				OUI	NON
	Journées de maladie			32	6
	Congés mobiles			30	8
	Congés sociaux			34	4
	Assurances collectives			34	4
	Régime de retraite			31	7
	Fond de formation / perfectionnement			31	7
	Véhicule fourni			37	1
	Remboursement automobile (km)			37	1
	Frais de congrès			35	3
Membre d'un syndicat ou d'une association de cadres					
				oui	14
				non	24
Membre d'une association / provinciale et nationale			Membre d'une association / locale et régionale		
AQLM	29	URLS			9
ACPL	4	ATR			1
AQAIRS	15	Ass. régionale loisir municipal			10
RVVS	2	Syndicats ou ass. professionnelle locale			1
UMQ	1	MRC/CLD			3
Les Arts et la Ville	2	Conseil régional de la culture			1
ARAQ	1	Québec en forme			1
Autres	7	Autres			3

Mise à jour 2007 : Population de 0 à 9 999 habitants – Niveau 2 : Cadre ou professionnel

Population : 0 à 9 999 habitants		Niveau 2 : Cadre ou professionnel			
Statut d'emploi:	Permanent	16	Milieu	Villes	16
	Contractuel	-		Arrondissements	-
				Services centraux	-
				Structures intermunicipales	-
Moyenne de la population :		3513		Minimum	1400
				Maximum	9985
Moyenne du salaire brut en 2006		31 888\$		Minimum	15 700\$
				Maximum	49 200\$
Moyenne du salaire brut en 2007		33 543\$		Minimum	20 453\$
				Maximum	49 600\$
Moyenne des augmentations salariales:					
	a) 2005-2006	3,67%		Minimum	0%
				Maximum	20%
	b) 2006-2007	-0,12%		Minimum	-31%
				Maximum	10%
Moyenne d'années d'expérience:					
	a) sur le marché du travail	16 années		Minimum	2
				Maximum	33
	b) dans le domaine du loisir	10,88 années		Minimum	4
				Maximum	21
	c) au poste actuel	5,27 années		Minimum	0
				Maximum	21
Moyenne d'heures de travail par semaine:					
	a) prévues par l'employeur	34 heures		Minimum	21
				Maximum	40
	b) réelles (en moyenne)	37 heures		Minimum	21
				Maximum	50
	c) % accomplies en dehors des heures de bureau	11,57%		Minimum	0%
				Maximum	40%
Politique du temps supplémentaire					
	a) est payé intégralement				2
	b) est payé partiellement				1
	c) est remis en congé intégralement				10
	d) est remis en congé partiellement				3
	e) aucune remise, ni en argent ni en congé				0
Autres bénéfices:				OUI	NON
	Journées de maladie			15	1
	Congés mobiles			10	6
	Congés sociaux			15	1
	Assurances collectives			13	3
	Régime de retraite			10	6
	Fond de formation / perfectionnement			11	5
	Véhicule fourni			0	16
	Remboursement automobile (km)			14	2
	Frais de congrès			13	3
Membre d'un syndicat ou d'une association de cadres				oui	8
				non	8
Membre d'une association / provinciale et nationale			Membre d'une association / locale et régionale		
AQLM	9	URLS			2
ACPL	1	ATR			1
AQAIRS	1	Ass. régionale loisir municipal			4
RVVS		Syndicats ou ass. professionnelle locale			
UMQ	1	MRC/CLD			
Les Arts et la Ville		Conseil régional de la culture			2
ARAQ		Québec en forme			
Autres	2	Autres			1

Mise à jour 2007 : Population de 0 à 9 999 habitants – Niveau 3 : Technicien

Population : 0 à 9 999 habitants		Niveau 3 : Technicien	
Statut d'emploi:	Permanent	7	Milieu
	Contractuel	2	Villes
			Arrondissements
			Services centraux
			Structures intermunicipales
Moyenne de la population :		3897	8
			-
			-
			1
Moyenne du salaire brut en 2006		28 940\$	Minimum 1600
			Maximum 8000
Moyenne du salaire brut en 2007		28 733\$	Minimum 18 000
			Maximum 35 000
Moyenne des augmentations salariales:			Minimum 21 000
			Maximum 35 700
a) 2005-2006		1,86%	Minimum 0%
			Maximum 5%
b) 2006-2007		2,20%	Minimum 0%
			Maximum 7,80%
Moyenne d'années d'expérience:			
a) sur le marché du travail		7,78 années	Minimum 2
			Maximum 13
b) dans le domaine du loisir		4,56 années	Minimum 1
			Maximum 10
c) au poste actuel		1,32 années	Minimum -1%
			Maximum 2,33%
Moyenne d'heures de travail par semaine:			
a) prévues par l'employeur		35 heures	Minimum 33
			Maximum 40
b) réelles (en moyenne)		39 heures	Minimum 33
			Maximum 45
c) % accomplies en dehors des heures de bureau		5,78%	Minimum 0%
			Maximum 25%
Politique du temps supplémentaire			
a) est payé intégralement			3
b) est payé partiellement			-
c) est remis en congé intégralement			4
d) est remis en congé partiellement			1
e) aucune remise, ni en argent ni en congé			1
Autres bénéfices:			OUI NON
Journées de maladie			7 2
Congés mobiles			5 4
Congés sociaux			6 3
Assurances collectives			6 3
Régime de retraite			5 4
Fond de formation / perfectionnement			6 3
Véhicule fourni			0 9
Remboursement automobile (km)			8 1
Frais de congrès			6 3
Membre d'un syndicat ou d'une association de cadres			oui 3
			non 6
Membre d'une association / provinciale et nationale		Membre d'une association/ locale et régionale	
AQLM	3	URLS	1
ACPL		ATR	
AQAIRS		Ass. régionale loisir municipal	5
RVVS		Syndicats ou ass. professionnelle locale	1
UMQ		MRC/CLD	
Les Arts et la Ville	1	Conseil régional de la culture	2
ARAQ		Québec en forme	
Autres	1	Autres	

Mise à jour 2007 : Population de 10 000 à 29 999 habitants – Niveau 1 : Cadre supérieur

Population : 10 000 à 29 999 habitants		Niveau 1 : Cadre supérieur	
Statut d'emploi:	Permanent 19 Contractuel -	Milieu	Villes 19 Arrondissements - Services centraux - Structures intermunicipales -
Moyenne de la population :	18 383		Minimum 10 000\$ Maximum 29 000\$
Moyenne du salaire brut en 2006		68 224\$	Minimum 56 000\$ Maximum 82 000\$
Moyenne du salaire brut en 2007		70 538\$	Minimum 57 000\$ Maximum 82 017\$
Moyenne des augmentations salariales:			
a) 2005-2006	2,77%		Minimum 0% Maximum 8%
b) 2006-2007	3,22%		Minimum 0% Maximum 17%
Moyenne d'années d'expérience:			
a) sur le marché du travail	20,47 années		Minimum 0 Maximum 35
b) dans le domaine du loisir	21,53 années		Minimum 7 Maximum 35
c) au poste actuel	8,82 années		Minimum 1 Maximum 26
Moyenne d'heures de travail par semaine:			
a) prévues par l'employeur	35 heures		Minimum 33 Maximum 40
b) réelles (en moyenne)	41 heures		Minimum 35 Maximum 50
c) % accomplies en dehors des heures de bureau	15,11%		Minimum 2% Maximum 30%
Politique du temps supplémentaire			
a) est payé intégralement			-
b) est payé partiellement			-
c) est remis en congé intégralement			1
d) est remis en congé partiellement			12
e) aucune remise, ni en argent ni en congé			5
Autres bénéfiques:			OUI NON
	Journées de maladie		18 1
	Congés mobiles		15 4
	Congés sociaux		17 2
	Assurances collectives		18 1
	Régime de retraite		18 1
	Fond de formation / perfectionnement		17 2
	Véhicule fourni		2 17
	Remboursement automobile (km)		17 2
	Frais de congrès		17 2
Membre d'un syndicat ou d'une association de cadres		oui	8
		non	11
Membre d'une association / provinciale et nationale		Membre d'une association /locale et régionale	
AQLM	15	URLS	4
ACPL	7	ATR	1
AQAIRS	1	Ass. régionale loisir municipal	12
RVVS	2	Syndicats ou ass. professionnelle locale	
UMQ	1	MRC/CLD	
Les Arts et la Ville	1	Conseil régional de la culture	
ARAQ	1	Québec en forme	
Autres	3	Autres	

Mise à jour 2007 : Population de 10 000 à 29 999 habitants – Niveau 2 : Cadre ou professionnel

Population : 10 000 à 29 999 habitants		Niveau 2 : Cadre ou professionnel			
Statut d'emploi:	Permanent	9	Milieu	Villes	11
	Contractuel	2		Arrondissements	-
				Services centraux	-
				Structures intermunicipales	-
Moyenne de la population :		20 385		Minimum	15 000
				Maximum	28 000
Moyenne du salaire brut en 2006		46968\$		Minimum	30 500\$
				Maximum	65 000\$
Moyenne du salaire brut en 2007		46 169\$		Minimum	31 400
				Maximum	57 000
Moyenne des augmentations salariales:					
a) 2005-2006		3,28%		Minimum	2%
				Maximum	4,50%
b) 2006-2007		2%		Minimum	0%
				Maximum	3,50%
Moyenne d'années d'expérience:					
a) sur le marché du travail		15,91 années		Minimum	3
				Maximum	36
b) dans le domaine du loisir		13,91 années		Minimum	4
				Maximum	33
c) au poste actuel		7,05 années		Minimum	1
				Maximum	29
Moyenne d'heures de travail par semaine:					
a) prévues par l'employeur		35 heures		Minimum	33
				Maximum	40
b) réelles (en moyenne)		38 heures		Minimum	35
				Maximum	45
c) % accomplies en dehors des heures de bureau		7,12%		Minimum	0%
				Maximum	15%
Politique du temps supplémentaire					
a) est payé intégralement					-
b) est payé partiellement					-
c) est remis en congé intégralement					-
d) est remis en congé partiellement					6
e) aucune remise, ni en argent ni en congé					5
Autres bénéfices:				OUI	NON
		Journées de maladie		8	3
		Congés mobiles		4	7
		Congés sociaux		8	3
		Assurances collectives		8	3
		Régime de retraite		10	1
		Fond de formation / perfectionnement		6	5
		Véhicule fourni		0	11
		Remboursement automobile (km)		11	0
		Frais de congrès		7	4
Membre d'un syndicat ou d'une association de cadres				oui	7
				non	4
Membre d'une association / provinciale et nationale			Membre d'une association / locale et régionale		
AQLM	5	URLS			
ACPL	2	ATR			
AQAIRS	2	Ass. régionale loisir municipal			3
RVVS		Syndicats ou ass. professionnelle locale			2
UMQ	1	MRC/CLD			
Les Arts et la Ville		Conseil régional de la culture			
ARAQ	1	Québec en forme			
Autres	3	Autres			

Mise à jour 2007 : Population de 10 000 à 29 999 habitants – Niveau 3 : Technicien

Population : 10 000 à 29 999 habitants		Niveau 3: Technicien	
Statut d'emploi:	Permanent	1	Milieu
	Contractuel	1	Villes
			Arrondissements
			Services centraux
			Structures intermunicipales
Moyenne de la population :	18 500	Minimum	15 000
		Maximum	22 000
Moyenne du salaire brut en 2006	25 750\$	Minimum	21 000\$
		Maximum	32 500\$
Moyenne du salaire brut en 2007	27 100\$	Minimum	21 000\$
		Maximum	33 200\$
Moyenne des augmentations salariales:			
a) 2005-2006	0,50%	Minimum	0%
		Maximum	1%
b) 2006-2007	0,50%	Minimum	0%
		Maximum	1%
Moyenne d'années d'expérience:			
a) sur le marché du travail	6,50 années	Minimum	7
		Maximum	6
b) dans le domaine du loisir	4 années	Minimum	2
		Maximum	6
c) au poste actuel	2 années	Minimum	1
		Maximum	3
Moyenne d'heures de travail par semaine:			
a) prévues par l'employeur	35 heures	Minimum	35
		Maximum	35
b) réelles (en moyenne)	39 heures	Minimum	38
		Maximum	40
c) % accomplies en dehors des heures de bureau	7,25%	Minimum	2%
		Maximum	12,50%
Politique du temps supplémentaire	a) est payé intégralement		-
	b) est payé partiellement		-
	c) est remis en congé intégralement		-
	d) est remis en congé partiellement		2
	e) aucune remise, ni en argent ni en congé		-
Autres bénéfices:		OUI	NON
	Journées de maladie	1	1
	Congés mobiles	1	1
	Congés sociaux	1	1
	Assurances collectives	1	1
	Régime de retraite	1	1
	Fond de formation / perfectionnement	1	1
	Véhicule fourni	0	2
	Remboursement automobile (km)	2	0
	Frais de congrès	1	1
Membre d'un syndicat ou d'une association de cadres	oui	0	
	non	2	
Membre d'une association / provinciale et nationale	Membre d'une association / locale et régionale		
AQLM	URLS		
ACPL	ATR		
AQAIRS	Ass. régionale loisir municipal		
RVVS	Syndicats ou ass. professionnelle locale		1
UMQ	MRC/CLD		
Les Arts et la Ville	Conseil régional de la culture		
ARAQ	Québec en forme		
	Autres		

Mise à jour 2007 : Population de 30 000 à 49 999 habitants – Niveau 1 : Cadre supérieur

Population : 30 000 à 49 999 habitants		Niveau 1: Cadre supérieur				
Statut d'emploi:	Permanent	4	Milieu	Villes	4	
	Contractuel	-		Arrondissements	-	
				Services centraux	-	
				Structures intermunicipales	-	
Moyenne de la population :		37 250	Minimum	32 000	Maximum	42 000
Moyenne du salaire brut en 2006		71 375\$	Minimum	61 000\$	Maximum	86 500\$
Moyenne du salaire brut en 2007		73 525\$	Minimum	62 400\$	Maximum	86700\$
Moyenne des augmentations salariales:				Minimum		Maximum
	a) 2005-2006	3%		2,20%		4,50%
	b) 2006-2007	2,53%		0%		5,40%
Moyenne d'années d'expérience:				Minimum		Maximum
	a) sur le marché du travail	26,25 années		23		29
	b) dans le domaine du loisir	24,25 années		22		28
	c) au poste actuel	12 années		1		18
Moyenne d'heures de travail par semaine:				Minimum		Maximum
	a) prévues par l'employeur	36 heures		32		40
	b) réelles (en moyenne)	43 heures		37		45
	c) % accomplies en dehors des heures de bureau	19%		10%		30%
Politique du temps supplémentaire						
	a) est payé intégralement					-
	b) est payé partiellement					-
	c) est remis en congé intégralement					-
	d) est remis en congé partiellement					2
	e) aucune remise, ni en argent ni en congé					2
Autres bénéfices:				OUI		NON
	Journées de maladie			3		1
	Congés mobiles			3		1
	Congés sociaux			3		1
	Assurances collectives			4		0
	Régime de retraite			4		0
	Fond de formation / perfectionnement			2		2
	Véhicule fourni			0		4
	Remboursement automobile (km)			3		1
	Frais de congrès			4		1
Membre d'un syndicat ou d'une association de cadres						
			oui	1		
			non	3		
Membre d'une association / provinciale et nationale			Membre d'une association / locale et régionale			
AQLM		2	URLS			
ACPL			ATR			
AQAIRS			Ass. régionale loisir municipal			
RVVS			Syndicats ou ass. professionnelle locale			2
UMQ			MRC/CLD			
Les Arts et la Ville			Conseil régional de la culture			
ARAQ			Québec en forme			
Autres		1	Autres			

Mise à jour 2007 : Population de 30 000 à 49 999 habitants – Niveau 2 : Cadre ou professionnel

Population : 30 000 à 49 999 habitants		Niveau 2: Cadre ou professionnel				
Statut d'emploi:	Permanent	8	Milieu	Villes	7	
	Contractuel	-		Arrondissements	2	
				Services centraux	-	
				Structures intermunicipales	-	
Moyenne de la population :		40 198	Minimum	33 000	Maximum	45 000
Moyenne du salaire brut en 2006		56 660\$	Minimum	35 000	Maximum	70 000
Moyenne du salaire brut en 2007		57 869\$	Minimum	36 000	Maximum	72 450
Moyenne des augmentations salariales:				Minimum		Maximum
	a) 2005-2006	3,58%		2%		8%
	b) 2006-2007	2,50%		1%		6%
Moyenne d'années d'expérience:				Minimum		Maximum
	a) sur le marché du travail	17 années		8		32
	b) dans le domaine du loisir	18 années		8		32
	c) au poste actuel	5,53 années		0		15
Moyenne d'heures de travail par semaine:				Minimum		Maximum
	a) prévues par l'employeur	35 heures		34		40
	b) réelles (en moyenne)	42 heures		35		60
	c) % accomplies en dehors des heures de bureau	17,50%		0%		50%
Politique du temps supplémentaire						
	a) est payé intégralement					1
	b) est payé partiellement					-
	c) est remis en congé intégralement					-
	d) est remis en congé partiellement					3
	e) aucune remise, ni en argent ni en congé					4
Autres bénéfices:				OUI		NON
	Journées de maladie			8		0
	Congés mobiles			7		1
	Congés sociaux			8		0
	Assurances collectives			8		0
	Régime de retraite			8		0
	Fond de formation / perfectionnement			6		2
	Véhicule fourni			1		7
	Remboursement automobile (km)			7		1
	Frais de congrès			7		1
Membre d'un syndicat ou d'une association de cadres						
				oui		5
				non		3
Membre d'une association / provinciale et nationale			Membre d'une association / locale et régionale			
AQLM	2	URLS				
ACPL	1	ATR				
AQAIRS	1	Ass. régionale loisir municipal				3
RVVS		Syndicats ou ass. professionnelle locale				1
UMQ		MRC/CLD				
Les Arts et la Ville		Conseil régional de la culture				
ARAQ	1	Autres				
Autres	1					

Mise à jour 2007 : Population de 30 000 à 49 999 habitants – Niveau 3 : Technicien

Population : 30 000 à 49 999 habitants		Niveau 3: Technicien	
Statut d'emploi: Permanent Contractuel	Milieu	Villes Arrondissements Services centraux Structures intermunicipales	
Moyenne de la population :		Minimum Maximum	
Moyenne du salaire brut en 2006		Minimum Maximum	
Moyenne du salaire brut en 2007		Minimum Maximum	
Moyenne des augmentations salariales:			
a) 2005-2006		Minimum Maximum	
b) 2006-2007		Minimum Maximum	
Moyenne d'années d'expérience:			
a) sur le marché du travail		années	Minimum Maximum
b) dans le domaine du loisir		années	Minimum Maximum
c) au poste actuel		années	Minimum Maximum
Moyenne d'heures de travail par semaine:			
a) prévues par l'employeur		heures	Minimum Maximum
b) réelles (en moyenne)		heures	Minimum Maximum
c) % accomplies en dehors des heures de bureau			Minimum Maximum
Politique du temps supplémentaire		a) est payé intégralement b) est payé partiellement c) est remis en congé intégralement d) est remis en congé partiellement e) aucune remise, ni en argent ni en congé	
Autres bénéfiques:			<u>OUI</u> <u>NON</u>
		Journées de maladie Congés mobiles Congés sociaux Assurances collectives Régime de retraite Fond de formation / perfectionnement Véhicule fourni Remboursement automobile (km) Frais de congrès	
Membre d'un syndicat ou d'une association de cadres			oui non
Membre d'une association / provinciale et nationale		Membre d'une association / locale et régionale	
AQLM	1	URLS	
ACPL		ATR	
AQAIRS		Ass. régionale loisir municipal	
RVVS		Syndicats ou ass. professionnelle locale	
UMQ		MRC/CLD	
Les Arts et la Ville		Conseil régional de la culture	
ARAQ		Autres	
Autres			

Mise à jour 2007 : Population de 50 000 à 99 999 habitants – Niveau 1 : Cadre supérieur

Population : 50 000 à 99 999 habitants		Niveau 1: Cadre supérieur	
Statut d'emploi:	Permanent	3	Milieu
	Contractuel	-	Villes
			Arrondissements
			Services centraux
			Structures intermunicipales
Moyenne de la population :		77 333	Minimum 52 000
			Maximum 85 000
Moyenne du salaire brut en 2006		81 478\$	Minimum 75 000
			Maximum 88 374
Moyenne du salaire brut en 2007		84 160\$	Minimum 78 000
			Maximum 90 480
Moyenne des augmentations salariales:			
a) 2005-2006	2,23%		Minimum 2,00%
			Maximum 2,50%
b) 2006-2007	2,83%		Minimum 2,00%
			Maximum 4,50%
Moyenne d'années d'expérience:			
a) sur le marché du travail	27,67 années		Minimum 18
			Maximum 33
b) dans le domaine du loisir	24,67 années		Minimum 18
			Maximum 29
c) au poste actuel	8 années		Minimum 2
			Maximum 17
Moyenne d'heures de travail par semaine:			
a) prévues par l'employeur	34 heures		Minimum 32
			Maximum 35
b) réelles (en moyenne)	38 heures		Minimum 33
			Maximum 42
c) % accomplies en dehors des heures de bureau	8,33%		Minimum 5
			Maximum 10
Politique du temps supplémentaire	a) est payé intégralement		-
	b) est payé partiellement		-
	c) est remis en congé intégralement		-
	d) est remis en congé partiellement		3
	e) aucune remise, ni en argent ni en congé		-
Autres bénéfiques:		OUI	NON
	Journées de maladie	3	0
	Congés mobiles	3	0
	Congés sociaux	3	0
	Assurances collectives	3	0
	Régime de retraite	3	0
	Fond de formation / perfectionnement	2	1
	Véhicule fourni	0	3
	Remboursement automobile (km)	3	0
	Frais de congrès	3	0
Membre d'un syndicat ou d'une association de cadres		oui	1
		non	2
Membre d'une association / provinciale et nationale		Membre d'une association / locale et régionale	
AQLM	1	URLS	1
ACPL	1	ATR	
AQAIRS	1	Ass. régionale loisir municipal	1
RVVS		Syndicats ou ass. professionnelle locale	
UMQ		MRC/CLD	
Les Arts et la Ville		Conseil régional de la culture	
ARAQ		Autres	
Autres			

Mise à jour 2007 : Population de 50 000 à 99 999 habitants – Niveau 2 : Cadre ou professionnel

Population : 50 000 à 99 999 habitants		Niveau 2: Cadre ou professionnel			
Statut d'emploi:	Permanent	4	Milieu	Villes	5
	Contractuel	1		Arrondissements	-
				Services centraux	-
				Structures intermunicipales	-
Moyenne de la population :		68 000		Minimum	55 000
				Maximum	85 000
Moyenne du salaire brut en 2006		52 910\$		Minimum	30 000
				Maximum	63 548\$
Moyenne du salaire brut en 2007		58 034\$		Minimum	48 136\$
				Maximum	67 784\$
Moyenne des augmentations salariales:					
	a) 2005-2006	2,30%		Minimum	0%
				Maximum	6,50%
	b) 2006-2007	8,90%		Minimum	1%
				Maximum	32%
Moyenne d'années d'expérience:					
	a) sur le marché du travail	13,60 années		Minimum	4
				Maximum	23
	b) dans le domaine du loisir	12 années		Minimum	4
				Maximum	20
	c) au poste actuel	10,40 années		Minimum	4
				Maximum	19
Moyenne d'heures de travail par semaine:					
	a) prévues par l'employeur	33 heures		Minimum	32
				Maximum	35
	b) réelles (en moyenne)	40 heures		Minimum	35
				Maximum	44
	c) % accomplies en dehors des heures de bureau	16,25%		Minimum	5%
				Maximum	30%
Politique du temps supplémentaire					
	a) est payé intégralement				-
	b) est payé partiellement				-
	c) est remis en congé intégralement				-
	d) est remis en congé partiellement				4
	e) aucune remise, ni en argent ni en congé				1
Autres bénéfiques:					
				OUI	NON
	Journées de maladie			4	1
	Congés mobiles			3	2
	Congés sociaux			4	1
	Assurances collectives			5	0
	Régime de retraite			5	0
	Fond de formation / perfectionnement			4	1
	Véhicule fourni			0	5
	Remboursement automobile (km)			5	0
	Frais de congrès			5	0
Membre d'un syndicat ou d'une association de cadres					
				oui	2
				non	3
Membre d'une association / provinciale et nationale			Membre d'une association / locale et régionale		
AQLM	2	URLS			
ACPL		ATR			
AQAIRS		Ass. régionale loisir municipal			
RVVS		Syndicats ou ass. professionnelle locale			1
UMQ		MRC/CLD			
Les Arts et la Ville		Conseil régional de la culture			
ARAQ	1	Autres			
Autres	2				

Mise à jour 2007 : Population de 50 000 à 99 999 habitants – Niveau 3 : Technicien

Population : 50 000 à 99 999 habitants		Niveau 3: Technicien	
Statut d'emploi: Permanent Contractuel	Milieu	Villes Arrondissements Services centraux Structures intermunicipales	
Moyenne de la population :		Minimum	Maximum
Moyenne du salaire brut en 2006		Minimum	Maximum
Moyenne du salaire brut en 2007		Minimum	Maximum
Moyenne des augmentations salariales:		Minimum	Maximum
a) 2005-2006		Minimum	Maximum
b) 2006-2007		Minimum	Maximum
Moyenne d'années d'expérience:		Minimum	Maximum
a) sur le marché du travail	années	Minimum	Maximum
b) dans le domaine du loisir	années	Minimum	Maximum
c) au poste actuel	années	Minimum	Maximum
Moyenne d'heures de travail par semaine:		Minimum	Maximum
a) prévues par l'employeur	heures	Minimum	Maximum
b) réelles (en moyenne)	heures	Minimum	Maximum
c) % accomplies en dehors des heures de bureau		Minimum	Maximum
Politique du temps supplémentaire	a) est payé intégralement b) est payé partiellement c) est remis en congé intégralement d) est remis en congé partiellement e) aucune remise, ni en argent ni en congé		
Autres bénéfiques:		OUI	NON
	Journées de maladie Congés mobiles Congés sociaux Assurances collectives Régime de retraite Fond de formation / perfectionnement Véhicule fourni Remboursement automobile (km) Frais de congrès		
Membre d'un syndicat ou d'une association de cadres		oui non	
Membre d'une association /provinciale et nationale	Membre d'une association / locale et régionale		
AQLM	URLS		
ACPL	ATR		
AQAIRS	Ass. régionale loisir municipal		
RVVS	Syndicats ou ass. professionnelle locale		
UMQ	MRC/CLD		
Les Arts et la Ville	Conseil régional de la culture		
ARAQ	Autres		
Autres			

Mise à jour 2007 : Population 100 000 habitants et plus – Niveau 1 : Cadre supérieur

Population : 100 000 habitants et plus		Niveau 1: Cadre supérieur			
Statut d'emploi:	Permanent	3	Milieu	Villes	3
	Contractuel	-		Arrondissements	-
				Services centraux	-
				Structures intermunicipales	-
Moyenne de la population :		141 074		Minimum	129 521
				Maximum	147 000
Moyenne du salaire brut en 2006		93 833\$		Minimum	81 500\$
				Maximum	102 000\$
Moyenne du salaire brut en 2007		97 100\$		Minimum	84 299\$
				Maximum	107 000\$
Moyenne des augmentations salariales:					
	a) 2005-2006	2%		Minimum	2%
				Maximum	2%
	b) 2006-2007	2,17%		Minimum	2%
				Maximum	2,50%
Moyenne d'années d'expérience:					
	a) sur le marché du travail	29 années		Minimum	19
				Maximum	36
	b) dans le domaine du loisir	26,33 années		Minimum	19
				Maximum	36
	c) au poste actuel	6,80 années		Minimum	0,40
				Maximum	17
Moyenne d'heures de travail par semaine:					
	a) prévues par l'employeur	35 heures		Minimum	35
				Maximum	35
	b) réelles (en moyenne)	41 heures		Minimum	37
				Maximum	45
	c) % accomplies en dehors des heures de bureau	19,67%		Minimum	5%
				Maximum	42%
Politique du temps supplémentaire					
	a) est payé intégralement				-
	b) est payé partiellement				-
	c) est remis en congé intégralement				-
	d) est remis en congé partiellement				1
	e) aucune remise, ni en argent ni en congé				2
Autres bénéfiques:					
				OUI	NON
	Journées de maladie			3	0
	Congés mobiles			3	0
	Congés sociaux			3	0
	Assurances collectives			3	0
	Régime de retraite			3	0
	Fond de formation / perfectionnement			3	0
	Véhicule fourni			0	3
	Remboursement automobile (km)			3	0
	Frais de congrès			3	0
Membre d'un syndicat ou d'une association de cadres					
				oui	3
				non	0
Membre d'une association / provinciale et nationale			Membre d'une association / locale et régionale		
AQLM	3	URLS			1
ACPL	1	ATR			
AQAIRS		Ass. régionale loisir municipal			
RVVS		Syndicats ou ass. professionnelle locale			1
UMQ		MRC/CLD			
Les Arts et la Ville		Conseil régional de la culture			1
ARAQ		Autres			
Autres					

Mise à jour 2007 : Population 100 000 habitants et plus – Niveau 2 : Cadre ou professionnel

Population : 100 000 habitants et plus		Niveau 2: Cadre ou professionnel			
Statut d'emploi:	Permanent	12	Milieu	Villes	11
	Contractuel	2		Arrondissements	3
				Services centraux	-
				Structures intermunicipales	-
Moyenne de la population :		250 477		Minimum	125 000
				Maximum	508 000
Moyenne du salaire brut en 2006		55 168\$		Minimum	39 000\$
				Maximum	79 000\$
Moyenne du salaire brut en 2007		58 057\$		Minimum	40 000\$
				Maximum	81 000\$
Moyenne des augmentations salariales:					
a) 2005-2006		2,23%		Minimum	0%
				Maximum	6%
b) 2006-2007		2,92%		Minimum	0%
				Maximum	8%
Moyenne d'années d'expérience:					
a) sur le marché du travail		15,88 années		Minimum	1,50
				Maximum	37
b) dans le domaine du loisir		15,79 années		Minimum	2
				Maximum	30
c) au poste actuel		5,57 années		Minimum	0
				Maximum	28
Moyenne d'heures de travail par semaine:					
a) prévues par l'employeur		34 heures		Minimum	33
				Maximum	35
b) réelles (en moyenne)		38 heures		Minimum	33
				Maximum	50
c) % accomplies en dehors des heures de bureau		8,86%		Minimum	0%
				Maximum	25%
Politique du temps supplémentaire					
a) est payé intégralement					1
b) est payé partiellement					-
c) est remis en congé intégralement					3
d) est remis en congé partiellement					8
e) aucune remise, ni en argent ni en congé					2
Autres bénéfices:				OUI	NON
		Journées de maladie		13	1
		Congés mobiles		11	3
		Congés sociaux		12	2
		Assurances collectives		14	0
		Régime de retraite		14	0
		Fond de formation / perfectionnement		13	1
		Véhicule fourni		0	14
		Remboursement automobile (km)		14	0
		Frais de congrès		12	2
Membre d'un syndicat ou d'une association de cadres				oui	12
				non	2
Membre d'une association / provinciale et nationale			Membre d'une association / locale et régionale		
AQLM	6	URLS			
ACPL		ATR			
AQAIRS		Ass. régionale loisir municipal			2
RVVS		Syndicats ou ass. professionnelle locale			6
UMQ		MRC/CLD			
Les Arts et la Ville	1	Conseil régional de la culture			
ARAQ		Autres			
Autres	1				

Mise à jour 2007 : Population 100 000 habitants et plus – Niveau 3 : Technicien

Population : 100 000 habitants et plus		Niveau 3: Technicien			
Statut d'emploi:	Permanent	8	Milieu	Villes	6
	Contractuel	-		Arrondissements	2
				Services centraux	-
				Structures intermunicipales	-
Moyenne de la population :		374 000		Minimum	220 000
				Maximum	550 000
Moyenne du salaire brut en 2006		52 557\$		Minimum	42 000\$
				Maximum	64 456\$
Moyenne du salaire brut en 2007		55 057\$		Minimum	44 000\$
				Maximum	66 000\$
Moyenne des augmentations salariales:					
	a) 2005-2006	1,36%		Minimum	0%
				Maximum	2,50%
	b) 2006-2007	4,21%		Minimum	0%
				Maximum	20%
Moyenne d'années d'expérience:					
	a) sur le marché du travail	21 années		Minimum	7
				Maximum	35
	b) dans le domaine du loisir	19,13 années		Minimum	4
				Maximum	34
	c) au poste actuel	8,63 années		Minimum	1
				Maximum	22
Moyenne d'heures de travail par semaine:					
	a) prévues par l'employeur	36 heures		Minimum	33
				Maximum	40
	b) réelles (en moyenne)	40 heures		Minimum	35
				Maximum	44
	c) % accomplies en dehors des heures de bureau	9,13%		Minimum	1%
				Maximum	20%
Politique du temps supplémentaire					
	a) est payé intégralement				2
	b) est payé partiellement				-
	c) est remis en congé intégralement				6
	d) est remis en congé partiellement				-
	e) aucune remise, ni en argent ni en congé				-
Autres bénéfiques:					
				OUI	NON
	Journées de maladie			8	0
	Congés mobiles			6	2
	Congés sociaux			7	1
	Assurances collectives			8	0
	Régime de retraite			8	0
	Fond de formation / perfectionnement			6	2
	Véhicule fourni			0	8
	Remboursement automobile (km)			8	0
	Frais de congrès			8	0
Membre d'un syndicat ou d'une association de cadres					
			oui	3	
			non	5	
Membre d'une association / provinciale et nationale			Membre d'une association / locale et régionale		
AQLM	4	URLS			
ACPL		ATR			
AQAIRS		Ass. régionale loisir municipal			
RVVS		Syndicats ou ass. professionnelle locale			
UMQ		MRC/CLD			
Les Arts et la Ville		Conseil régional de la culture			
ARAQ		Autres			
Autres					

ANNEXE 1 : Ensemble des résultats par répondant

ANNEXE 2 : Questionnaire

1. Type de poste : veuillez sélectionner le choix de réponse qui correspond le plus à votre situation :

- A. Cadre supérieur : directeur du service de loisir, culture et vie communautaire d'une ville ou d'un arrondissement (directeur adjoint).
- B. Cadre ou professionnel : chef de division, régisseur, directeur par champ d'intervention ou d'un équipement majeur, conseiller, adjoint au directeur, coordonnateur.
- C. Technicien : animateur, technicien, agent de développement ou de projet.

2. Votre statut d'emploi :

- A. permanent
- B. contractuel

3. Vous travaillez pour :

- A. Une ville
- B. Un arrondissement
- C. Services centraux
- D. Structures intermunicipales

4. Quelle est la population de la ville ou de la municipalité où vous travaillez – en nombre d'habitants approximativement (s'il s'agit d'une structure intermunicipale, additionnez les populations des municipalités)

5. Votre salaire brut annuel en 2006 (Entrez un nombre ex. : 30000)

6. Votre salaire brut annuel en 2007 (entrez un nombre)

7. Augmentation salariale au cours de l'année 2005-2006

8. Augmentation salariale au cours de l'année 2006-2007

9. Nombre d'années d'expérience au 1er janvier 2007, sur le marché du travail

10. Nombre d'années d'expérience au 1er janvier 2007, dans le domaine du loisir (rémunéré ou non)

11. Nombre d'années d'expérience au 1er janvier 2007, à votre poste actuel

12. Nombre d'heures de travail par semaine : prévues par l'employeur

13. Nombre d'heures de travail par semaine : réelles (en moyenne)

14. Nombre d'heures de travail par semaine : pourcentage des heures accomplies en dehors des heures de bureau

15. Politique concernant le temps supplémentaire :

- A. est payé intégralement
- B. est payé partiellement
- C. est remis en congé intégralement
- D. est remis en congé partiellement
- E. aucune remise, ni en argent ni en congé

16. Votre employeur vous fait bénéficier de (sélectionnez tous les bénéfices qui s'appliquent à votre situation) :

- A. journées de maladie
- B. congés mobiles
- C. congés sociaux
- D. assurance collective
- E. régime de retraite
- F. fonds formation/perfectionnement
- G. véhicule fourni
- H. remboursement automobile (km)
- I. frais de congrès

17. Cochez si vous êtes membre d'une association de cadre ou d'un syndicat?

- A. Vrai
- B. Faux

18. Énumérez les associations dont vous êtes membre et desquelles vous bénéficiez de services aux plans local et régional:

19. Énumérez les associations dont vous êtes membre et desquelles vous bénéficiez de services aux plans provincial et national :